

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 septembre 2023 - convocation du 25 septembre 2023
Compte-rendu

L'an deux mil vingt et trois et le 30 septembre à huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Éric MEYER, le Maire.

Présents : Mme Touria CHARTIER, M. Jean Philippe GRIFFON, M. Christian POIRIER, M. Guy REYNIER, M. Yves BECKER, Mme Annie GUERTON, Mme Géraldine BAUGE

Absent(e)s excusés :

Mme PIMENTEL Donne pouvoir à Mme Touria CHARTIER,
Mme Sophie PORTEJOIE Donne pouvoir à Jean Philippe GRIFFON
M. Jean Jacques NOTSECK Donne pouvoir à M. Yves BECKER,

Secrétaire de séance : M. Jean Philippe GRIFFON.

1. Approbation compte rendu du dernier conseil municipal:

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte rendu

2. Enquête publique sur les éoliennes de Boissy la Rivière

Le Maire expose la demande présentée le 6 janvier 2022, complétée le 16 décembre 2022 par laquelle la société BOISSY ENERGIE 3, dont le siège social est situé 12 rue Martin Luther King à SAINT CONTEST (14280), sollicite l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de BOISSY-LA-RIVIERE, Les Trembles et le trou Guérin au lieu-dit MESNIL-GIRAULT,

VU l'enquête publique ouverte du 29 août 2023 au 30 septembre 2023, par arrêté préfectoral n°2023.PREF/DCPPAT/BUPPE/096 du 30 mai 2023,

VU la demande du 09 août 2023 par M. le commissaire enquêteur qui sollicite l'avis du conseil municipal, pour le projet d'installation d'un parc éolien situé Les Trembles et le trou Guérin au lieu- dit MESNIL-GIRAULT, sur le territoire de la commune de BOISSY LA RIVIERE.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article R 181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal doit faire connaître son avis au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête, soit jusqu'au 15 octobre, **Un avis du conseil municipal est sollicité,**

Après en avoir délibéré, et pris en compte le résultat de la dernière consultation pour avis sur l'implantation de projet éolien, le Conseil municipal, à la majorité des présents et représentés émet un avis défavorable (10 contre , 1 abstention)

3. Suite de la consultation pour avis du 11 juin dernier sur les éoliennes

Conformément aux débats de la séance du 24/09/2022 , et en au regard du résultat de la consultation pour avis du 11/06/2023, le conseil municipal à la majorité émet un avis défavorable à la question qui était demandé par les promoteurs éolien.

4. Adhésion au service commun NTIC

Le maire présente la possibilité d'adhésion au service commun NTIC, au travers d'une convention qui a pour objet de régler les effets de la mise en commun du service « Nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC).

Les missions dévolues au service commun « Nouvelles technologies de l'information et de la communication » sont réparties en activités réalisées sur un périmètre fonctionnel.

Le service commun peut être chargé, sur demandes des communes, des activités suivantes :

- 1- Gestion des infrastructures et systèmes (serveurs et réseaux)
- 2- Gestion du parc d'ordinateurs et assistance aux utilisateurs
- 3- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- 4- Gestion des systèmes d'impression
- 5- Mise en conformité RGPD

Chaque commune adhère, selon son choix, à tout ou partie de ces activités. Elle se réserve le droit, en cas d'adhésion partielle, d'adhérer progressivement aux activités restantes selon un calendrier défini avec la Communauté d'agglomération afin que celle-ci puisse anticiper la montée en puissance du service et effectuer, le cas échéant, les recrutements nécessaires pour répondre aux besoins. La commune adhèrera aux activités 1,2,3,4,5. La participation de la commune se fait au service consommé.

5. Subvention à l'association la webradio91

La commune ne subventionnera pas cette association

6. Aides communautaire 2023

Après en avoir délibéré le conseil municipal engagera les projets suivant au titres des aides communautaires

- Bornes anti stationnement devant le porche de l'église pour éviter un sur stationnement
- Un escabeau professionnel pour le ménage
- Une tondeuse complémentaire
- Un souffleur en remplacement de celui cassé
- Un vidéo projecteur pour la salle du tiers lieu
- 2 volets roulants pour la salle du conseil

7. Questions diverses

- Rappel des prochains entretiens
 - Taille des tilleuls de Boischampbault en novembre
 - Passage de taille des arbres dans la cote de fontenette et sur la route de fontaine fin novembre
- Travaux de fontenette
 - Les réunions et la communication avec les habitants de fontenette c'est bien passé
 - Prévenir les agriculteurs exploitant du début des travaux
- Curage du fossé de la sente des eaux à prévoir

Clôture de la séance à 20h45

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,